

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/01/17-01

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 17 janvier 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

*Vu le Code de l'Education,*

*Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille, adoptés par l'assemblée constitutive provisoire en sa séance du 14 octobre 2011,*

**DÉCIDE :**

**OBJET : APPROBATION DES VICE-PRÉSIDENTS FONCTIONNELS**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration élit les Vice-présidents fonctionnels suivants, sur proposition du Président, parmi les membres permanents de l'université en exercice.

M. Jean VIVIÈS est élu Vice-président chargé des Relations internationales.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.**

M. Richard GHÉVONTIAN est élu Vice-président chargé des Affaires juridiques.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions.**

M. Hervé ISAR est élu Vice-président chargé du Patrimoine.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.**

M. Gérard SOULA est élu Vice-président chargé du Système d'information.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.**

M. Patrice VANELLE est élu Vice-président chargé de la Communication.

**Cette délibération est adoptée par 22 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.**

Membres en exercice : 29

Quorum : 15

Présents et représentés : 28

Fait à Marseille, le 17 janvier 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

